

La mode est un cycle
qui se recycle.



KIT COMMUNICATION

ADHERENT SYVADEC

CAMPAGNE

TEXTILES



Le SYVADEC lance une grande campagne de communication pour encourager le recyclage des textiles. Afin que vous puissiez la relayer auprès de vos administrés et ainsi les **encourager à adopter le geste de tri de leurs textiles et vêtements usagés**, vous trouverez dans ce document un kit de communication comprenant affiche, flyer et article type, destinés à être **intégrés à vos supports de communication et diffusés auprès de vos communes membres**.

Guide d'utilisation du kit de communication adhérent



L'affiche de la campagne à imprimer, intégrer sur vos sites internet, partager sur vos réseaux sociaux ...

Le SYVADEC recycle ce que vous triez

TEXTILE

La mode est un cycle qui se recycle.

RECYCLONS NOS TEXTILES
Vêtements, tissus, chaussures, maroquinerie.

53% des textiles triés sont orientés vers des fibres, permettant ainsi le remplissage des vêtements d'occasion.

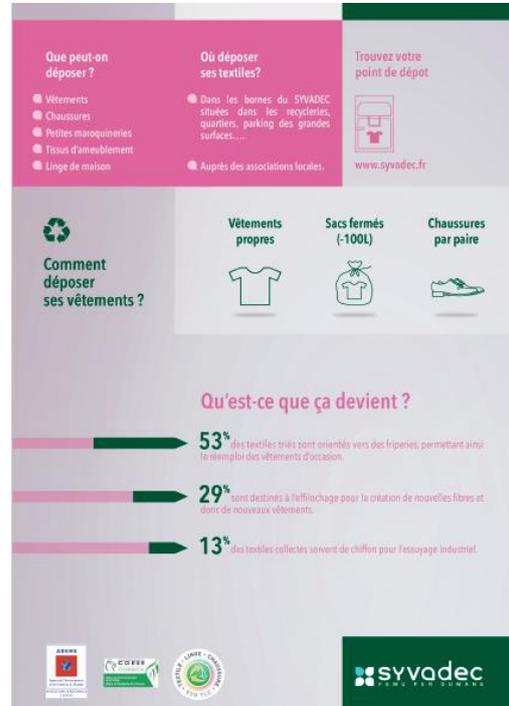
29% sont destinés à l'effilochage pour la création de nouvelles fibres et donc de nouveaux vêtements.

13% des textiles collectés servent de chiffon pour l'usage industriel.

Retrouver la borne textile la plus proche de chez vous
www.syvadec.fr

syvadec
F E M U P E R D U M A N E

Le flyer « consignes de tri des cartouches d'encre » à intégrer sur votre site internet, partager sur vos réseaux sociaux....



Les bannières publicitaires pour votre site Internet.





Un article type à intégrer sur vos supports de communication papier et web

- Article n°1 : « Vos textiles, chaussures, vêtements et sacs se recyclent ! »
- Des photos pour illustrer vos articles



La fiche outil pour vos agents

Cette fiche contient des questions types. Vous pouvez la distribuer aux agents de votre collectivité qui sont en contact avec le public. Elle leur fournira des éléments de réponse aux éventuelles questions de vos administrés au sujet du recyclage des cartouches d'encre.

A qui donner cette fiche ?

- Secrétaire de Mairie
- Agent d'accueil ...

CAMPAGNE TEXTILE – OUTIL N°1 – ARTICLE ACTU SITE INTERNET

Recyclez vos textiles pour qu'ils gagnent une 2^{ème} vie

En 2011, le SYVADEC lance la filière textile, palliant ainsi l'absence d'opérateurs en Corse pour la collecte et le tri des textiles.

Depuis, **110 bornes ont été installées sur tout le territoire corse**. Ces conteneurs textiles sont implantés :

- dans toutes les recycleries du territoire,
- sur les parkings des enseignes de la grande distribution partenaires,
- dans les boutiques des associations locales partenaires,
- dans certaines communes.

Pour trouver la borne la plus proche de chez vous rendez vous sur le site la.fibredutri.fr

Consignes de tri

Les vêtements, tissus et linge d'ameublement, petite maroquinerie et chaussures par paires doivent être déposés propres dans des sacs fermés de moins de 100L.

Que deviennent les textiles que j'ai trié ?

Une fois collectés par les opérateurs du SYVADEC, les vêtements, tissus, chaussures, petites maroquineries...concernés par la filière, sont acheminés vers le centre de tri de Provence TLC localisé à Vitrolles ou chaque matière trouve repreneur (transformation, revente...).

En chiffres :

53 % sont orientés vers des friperies, permettant le réemploi des vêtements d'occasion.

29 % sont destinés à l'effilochage pour la création de nouvelles fibres et donc de nouveaux vêtements

13 % sont inutilisables et servent de chiffon pour l'essuyage industriel.

CAMPAGNE TEXTILE – OUTIL N°2 – SAVOIR REpondre AUX QUESTIONS DU PUBLIC

DES OUTILS POUR VOS AGENTS ET CEUX DE VOS COMMUNES MEMBRES

- **Comment recycler mes textiles ?**
Déposez-les dans les bornes du SYVADEC ou confiez-les aux associations locales type Croix-Rouge, Emmaüs, secours populaire....
- **Comment déposer les vêtements dans les bornes ?**
Les vêtements doivent être déposés propres dans des sacs fermés de moins de 100L. Les chaussures doivent être déposées par paire.
- **Où trouver les bornes textiles ?**
Vous pouvez les trouver dans les recycleries du SYVADEC, sur les parkings de grandes surfaces partenaires ou alors rendez-vous sur le site du SYVADEC pour trouver la borne la plus proche de chez vous.
- **Que puis-je déposer dans les bornes ?**
Tous les textiles, vêtements, tissus et linge d'ameublement. La petite maroquinerie, les chaussures par paires.
- **Que deviennent les textiles que j'ai trié ?**
Ils sont collectés par les agents du SYVADEC pour être envoyés vers des filières de recyclage.
53 % sont orientés vers des friperies, permettant le réemploi des vêtements d'occasion.
29 % sont destinés à l'effilochage pour la création de nouvelles fibres et donc de nouveaux vêtements
13 % sont inutilisables et servent de chiffon pour l'essuyage industriel.